

INSCRIPTIONS RENTREE 2017

Elles auront lieu les semaines du 15 mai et du 12 juin

(pour prendre rendez-vous, veuillez appeler le 03.27.66.32.95).

Elles concernent les élèves nouvellement arrivés à Hargnies
et les nouvelles inscriptions (première scolarisation)

Avant toute inscription à l'école, il est nécessaire de vous inscrire en mairie et d'obtenir une attestation.

Documents à fournir :

- attestation de la municipalité d'Hargnies
- livret de famille
- carnet de santé ou certificat de vaccinations
- pour les parents séparés, document concernant la garde de l'enfant
- pour les enfants qui viennent d'une autre école : certificat de radiation de l'école précédente.

En raison d'effectifs de plus en plus importants, il ne sera peut-être pas possible d'accueillir les élèves de toute petite section nés après le 01/09/2015, voire aucun élève né en 2015.

J'effectuerai donc une pré-inscription de ces élèves et ne pourrai vous confirmer leur inscription effective qu'au cours du mois de juin, après avoir organisé la répartition des effectifs dans les trois classes. Soyez convaincus que cette décision sera prise afin de garantir au mieux la qualité des enseignements.

Monsieur TETIN